

**André GOUDEAU, *Le Département de l'Eure sous le
Directoire***

Rouen, PURH, 2012

Christine Le Bozec



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/13024>

DOI : 10.4000/ahrf.13024

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2013

Pagination : 229-230

ISBN : 978290832789

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Christine Le Bozec, « André GOUDEAU, *Le Département de l'Eure sous le Directoire* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 374 | octobre-décembre 2013, mis en ligne le 16 janvier 2014, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/13024> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.13024>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

Tous droits réservés

André GOUDEAU, *Le Département de l'Eure sous le Directoire*

Rouen, PURH, 2012

Christine Le Bozec

RÉFÉRENCE

André GOUDEAU, *Le Département de l'Eure sous le Directoire*, Rouen, PURH, 2012, 366 p., ISBN 978-2-87775-538-2, 27 €.

- 1 Cet ouvrage est tiré de la thèse de doctorat qu'André Goudeau a soutenue en septembre 2009 à la faculté des Lettres de l'université de Rouen. L'auteur suit les évolutions, dresse le bilan des années 1795-1799 dans l'Eure tout en mettant en lumière les particularités du département au cours de cette période républicaine directoriale. Les archives ont été consultées de manière précise, méticuleuse et minutieuse. Il s'agit là d'une plongée magnifiquement documentée dans la vie directoriale euroise.
- 2 André Goudeau présente la situation de ce département très proche de Paris au lendemain du 9 Thermidor, divisé en un premier temps en six districts et en soixante-deux cantons. Très marqué par le fédéralisme de certaines autorités locales, considérées comme une macule, ce furent les sociétés populaires – dont la densité était une des plus fortes de France : le département en compta jusqu'à cent-huit en 1793/1794 – qui participèrent activement au rétablissement de l'ordre et parvinrent à faire triompher l'indivisibilité de la République. Les districts de Bernay et des Andelys s'illustrèrent tout particulièrement dans cette défense. Puis, après Thermidor, le représentant Bernier fut à l'origine d'une sévère épuration anti jacobine.
- 3 L'auteur précise à quel point la chouannerie a marqué ce département, que ce soit par des infiltrations discrètes ou par le poids d'une présence lourde. Il rappelle que ce phénomène glissa souvent rapidement vers une forme de brigandage qui niait son caractère de droit commun et revendiquait une spécificité politique pour des actes extrêmement violents. Il fallait donc maintenir l'ordre dans un département très

marqué à droite et dont l'autorité centrale soupçonnait le royalisme masqué de nombre de responsables locaux ; elle dénonçait aussi leur bienveillance envers les éléments les plus réactionnaires. Dans ce cadre, André Goudeau souligne l'importance du rôle et celle de l'influence des deux « héros » eurois de la Révolution sur la vie départementale, il s'agit de celle des frères Lindet, Robert et Thomas.

- 4 L'Eure fut-elle en synchronie avec la vie nationale ? Ou bien révéla-t-elle des spécificités départementales ? Pour répondre à ces questions, l'auteur balaie l'ensemble des champs : politique, culturel, éducatif, économique – agricole, manufacturier et commercial –, administratif, judiciaire, religieux. Une étude très précise permet de mettre en lumière et des similitudes et des spécificités. Dans le domaine des analogies, concernant les nouvelles institutions, au début elles furent acceptées tant bien que mal. Il faut attendre le courant de l'an V pour que la situation rentre progressivement dans l'ordre et que la Constitution de l'an III semble admise ; défendue qu'elle était par le *Bulletin de l'Eure* publié par Touquet.
- 5 L'Eure a rencontré des difficultés semblables aux autres départements comme celle de pourvoir les postes administratifs et juridiques. Elle fut aussi très sollicitée pour participer au ravitaillement de Paris au cours des hivers de l'an III et de l'an IV. Nombre d'émeutes frumentaires éclatèrent et bien des convois furent empêchés ou pillés avant de pouvoir rejoindre la capitale. Dans le domaine éducatif et culturel, elle mit en place avec succès son École centrale à Evreux et tenta de « régénérer » le citoyen en encourageant la Théophilanthropie, en instaurant le culte décadaire et les fêtes civiques. Le département eut à faire face au renouveau catholique – après la démission de Thomas Lindet, l'Eure demeura sans évêque pendant cinq ans : Gratien de Rouen en faisait office. Comme partout sur le territoire de la République, la population fut rétive à l'organisation des municipalités de canton. Enfin, elle accepta d'emblée Brumaire, se rallia aisément au Consulat à l'exception de l'opposition des milieux néo jacobins qui, symbolisés, amplifiés et surreprésentés par l'action des deux frères Lindet, étaient peu nombreux – une quinzaine de cercles s'étaient constitués – et guère représentatifs. À l'instar de la France, le personnel politique, administratif et juridique constitua le vivier des futurs notables départementaux, voire pour certains nationaux.
- 6 André Goudeau a aussi relevé une série de spécificités, de caractéristiques propres au département. La proximité de l'Eure avec Paris a conduit les autorités à régulièrement exiger des efforts plus importants pour contribuer au ravitaillement de la capitale. Et contrairement au score national qui atteignait 96 %, seuls 78 % des électeurs eurois adoptèrent la Constitution de l'an III et 56,4 % rejetèrent les décrets alors qu'ils avaient été acceptés globalement par 65,22 % des suffrages ; ces deux résultats étant la conséquence d'une opposition d'origine royaliste touchant plus vivement le sud du département. Un très net décalage avec les chiffres nationaux fut enregistré lors du scrutin de l'an VII : contrairement au reste de la France, les électeurs de l'Eure, choisirent majoritairement des candidats gouvernementaux.
- 7 André Goudeau rappelle qu'en l'an IV, l'Eure fut classée parmi les 21 départements les plus à droite, que l'on annula les élections de l'an V après Fructidor et qu'en l'an VI les frères Lindet furent « floréalés ». Puis l'auteur insiste sur le fait qu'il ne faut pas minimiser le poids des guerres chouannes qui ont beaucoup perturbé le fonctionnement du département. Enfin, dernière particularité, ce département figure sur la liste de ceux qui ont le plus changé de commissaires centraux puisque quatre

d'entre eux – Crochon, Savary, Rever et Thomas Lindet – s'y succédèrent en moins de cinq ans.

- 8 Pour autant, qu'il s'agisse de traits communs ou de particularités, l'ouvrage d'André Goudeau montre à quel point, ici aussi dans l'Eure, le Directoire fut novateur et inventif, se révélant être un important laboratoire d'expériences dont le Consulat s'inspira largement dans tous les domaines. Mais que la Légende Noire qu'il diffusa abondamment dénigra tant ces quelques années qu'elle parvint à en minimiser, jusqu'à en effacer dans les mémoires la fécondité et la créativité.
- 9 (Une parenthèse rectificative pour corriger le tableau p. 52 : le décret du 16 mai 1791 interdisait à Merlin de Douai, comme à tous les Constituants, de siéger à la Législative)